

*Ajournement de Noël*

**M. Knowles:** Oui, madame le Président, c'est effectivement ce qui a été convenu. L'orateur pour notre parti sera le député de Skeena (M. Fulton).

**Mme le Président:** La Chambre a entendu la motion du président du Conseil privé (M. Pinard). Il faut le consentement unanime de la Chambre et, sauf erreur, je pense que la Chambre donnera son consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

### LA LOI SUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement)** demande à présenter le bill C-51, tendant à modifier la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

**Mme le Président:** Quand le bill sera-t-il lu pour la deuxième fois? Tout à l'heure, avec le consentement unanime de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Français]

### LA LOI SUR LES DÉCLARATIONS DES CORPORATIONS ET DES SYNDICATS OUVRIERS

MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Yvon Pinard (au nom du ministre des Approvisionnements et Services)** propose: Que le bill S-10, Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, soit lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

\* \* \*

● (1510)

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### L'AJOURNEMENT DE NOËL

**M. Pinard:** Madame le Président, c'est avec plaisir que je propose la motion suivante et après consultation avec mes collègues d'en face, il y a consentement pour qu'elle soit présentée immédiatement et adoptée sans débat. Il s'agit donc de la motion inscrite en mon nom, qui apparaît au *Feuilleton*, à la page 4, et je cite:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le vendredi 19 décembre 1980, demeure ajournée jusqu'au lundi 12 janvier 1981. Toutefois, si, à un moment quelconque antérieur à cette date, madame le Président, après consultation avec le Gouvernement, elle devient convaincue que, dans l'intérêt public, elle doit se réunir plus tôt dans l'intervalle, elle peut faire connaître, par avis, qu'elle a acquis cette conviction et la Chambre se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date; et

Que, si madame le Président n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur adjoint, le vice-président des Comités ou le vice-président adjoint des Comités agisse en son nom aux fins de cet ordre.

**Mme le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

[Traduction]

### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 745, 1616 et 1721.

[Texte]

JUSTICE—LES CONSEILLERS ADMINISTRATIFS ET POLITIQUES

Question n° 745—**M. Shields:**

Depuis le 1<sup>er</sup> août 1978, combien de conseillers a) administratifs, b) politiques ont été engagés à contrat par le ministère de la Justice ou des conseils, commissions ou sociétés qui relèvent du ministre et, dans chaque cas, combien d'argent ont-ils reçu?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social):** Ministère de la Justice: 7.

Nom	Date	Coût
Bureau de conseillers en gestion	Janv. 6 1979 — Sept. 7 1979	\$ 9,055.00
E.A.C. Amy & Sons	Oct. 23 1979 — Fév. 29 1980	9,100.00
J. E. Rowe	Janv. 1 1980 — Mars 31 1980	3,657.50
A. J. Dean	Fév. 4 1980 — Mars 31 1980	2,248.25
Dianne Winter	Janv. 21 1980 — Fév. 29 1980	1,728.00
Ed Meyers	Fév. 2 1980 — Mars 28 1980	800.00
J. E. Johnson	Sept. 13 1978 — Nov. 10 1978	6,000.00
	Total	\$32,588.75

Centre d'information sur l'unité canadienne: aucun.

Commission de révision de l'impôt: aucun.

Commission de réforme du droit du Canada: aucun.

Commission canadienne des droits de la personne: 2.